

CONSEIL MUNICIPAL D'AVANCON

COMPTE-RENDU DE SEANCE DU 29 MARS 2019

Président : Monsieur NICOLAS Laurent

Secrétaire de séance : Madame GIAIME Nathalie

Etaient présents : Mmes BOISSERENQ Josiane (arrivée à 21h20), QUEYREL Nicole, GIAIME Nathalie, Mrs VALLON Joël, JACOB Stéphane, EYRAUD Joël NICOLAS Laurent.

Absents excusés :

Monsieur ASTRION Julien absent excusé.

ROUAULT Samuel absent excusé.

La séance est ouverte à 20h00.

Le compte rendu de séance du 13 février est approuvé par les membres du conseil municipal 6/6.

1-VOTE DES 4 TAXES :

Pour rappel en 2018 les taux d'imposition étaient :

- Taxe d'habitation : 13,06%
- Taxe foncière sur bâtie : 14%
- Taxe foncière sur non bâtie : 41,94

Le produit pour l'année 2018 était de 84 417 €, pour 2019 il sera d'un montant de 86 460 € sans augmenter les taux d'imposition.

Pour l'année 2019 :

- Taxe d'habitation : 13,06%
- Taxe foncière sur bâtie : 14%
- Taxe foncière sur non bâtie : 41,94

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident de conserver les mêmes taux d'imposition que l'année 2018, voté 6/6.

2-PARTICIPATION AU FOND DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT (FSL) 2019 :

Pour rappel, en 2018 la cotisation allouée par le fond de solidarité pour le logement était de 165,20 €. (une famille a bénéficié du FSL pour un montant de 694 €).

Pour l'année 2019 la cotisation est fixée à 164,80 €

Voté 6/6 par les membres du conseil municipal.

3- LOCATION HANGAR COMMUNAL :

* Courrier de Madame ARRIEY Jocelyne bailleur du local situé au lieu dit «La Maronne »et dont la commune est le locataire depuis le 1 /10/2010 stipulant l'arrêt du bail au 31 décembre 2019.

Il conviendra de prendre rendez vous pour un état des lieux peu de temps avant la date d'arrêt du bail.

*A partir du 1^{er} mai 2019 la commune signera un bail pour location du hangar – famille JULLIEN pour un montant de 500 € par mois.

Ce contrat sera établi pour une durée de 3 ans renouvelable.

Après en avoir délibéré, voté 6/6 par les membres du conseil municipal.

4- VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

- La Jeunesse Avanconnaise : 700 € (voté 6/6)
- Groupe Orchestra Mélodia : 450 € (voté 6/6)
- Club 3 ème Age de Valserres : 150 € (voté 6/6)
- Association Agriavance (foire de Chorges) : 150 € (voté 6/6)

5- MARCHE VOIRIE COMMUNALE. SUBVENTION 2017 :

Six entreprises ont été consultées, une réponse a été rendue en mairie (société GUIRAMAND) pour un montant TTC de 38 208 €.

Au vu des résultats de la consultation, il est proposé de retenir pour un montant estimatif de 38 208 €cette entreprise afin de pouvoir réaliser les travaux avant la fin avril 2019.

Après en avoir délibéré, voté 7 /7 par les membres du conseil municipal. (arrivée de Madame BOISSERENQ).

6-VOIRIE COMMUNALE GOUDRONNAGE 2018-2019 :

Estimatif de la société IT05 :

- Reconstruction VC Les Guérins (accès maison Baille) : 18 744 € TTC
- Construction VC Les Santons (accès maison Béraud) : 5 430 € TTC
- Réfection du revêtement de la rue Férus : 6 480 € TTC

Après en avoir délibéré 7/7 le conseil municipal donne l'autorisation à la société IT05 de lancer la consultation pour ces travaux de goudronnage.

7-TRAVAUX CIMETIERE :

Pour répondre à l'appel d'offre les entreprises devront consulter la plateforme « avis d'appel public a la concurrence travaux ».

Ce dossier est téléchargeable sur le site AWS.

Voté 7/7 par les membres du conseil municipal.

Fin de la séance à 22 heures.

